

---

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE CALIXA-LAVALLÉE**

Séance ordinaire du conseil de la municipalité de Calixa-Lavallée tenue à la Salle communautaire du 771 chemin de la Beauce le 1<sup>er</sup> mars 2016, à compter de 20h00.

**Sont présents :**

Madame la conseillère Sylvette Savaria et Messieurs les conseillers Bruno Napert, Pierre St-Louis et Daniel Palardy formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Daniel Plouffe.

Absence motivée de Messieurs Claude Lacasse et Ghislain Beauregard.

Monsieur Claude Geoffrion, directeur général et secrétaire-trésorier, assure le greffe.

**1- OUVERTURE DE LA SESSION**

Monsieur le maire constate le quorum et déclare la session ouverte. Il offre, au nom du Conseil, un message de sympathie aux familles Labonté et Jacques suite au décès de Madame Jeanne-D'Arc Labonté-Jacques, doyenne de la municipalité.

**2016-03-27**

**2- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par le conseiller Pierre St-Louis, appuyé par la conseillère Sylvette Savaria, et unanimement résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

- 1- Ouverture de la séance et constat de quorum
- 2- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3- Lecture et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 février 2016.
- 4- ADMINISTRATION GÉNÉRALE
  - a) Affaires découlant de la séance ordinaire du 2 février 2016 : suivi
  - b) Lecture et adoption des comptes
  - c) MRC de Marguerite-D'Youville – Dépôt du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 20 janvier 2016
- 5- BÂTIMENTS ET PROPRIÉTÉS MUNICIPALES
  - a) Rapport du représentant
- 6- SÉCURITÉ CIVILE ET PRÉVENTION DES INCENDIES
  - a) Rapport de la représentante
- 7- VOIRIE ET AQUEDUC
  - a) Rapport du représentant
  - b) Règlement n° 292-1 modifiant le règlement n° 292 concernant la circulation – Avis de motion
- 8- TRANSPORT ET TRANSPORT ADAPTÉ
  - a) Rapport de la représentante
- 9- URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE
  - a) Rapport des représentants
  - b) Projet de règlement n° 275-2 modifiant le Plan de zonage, la zone I-1 et la zone Re-2 – Date de l'assemblée d'information
- 10- ENVIRONNEMENT
  - a) Rapport du représentant

11- CULTURE ET PATRIMOINE

- a) Rapport du représentant
- b) Brunch de la Saint-Valentin – Motion de félicitations et de remerciements
- c) Dépôt du rapport financier de la bibliothèque

12- LOISIRS

- a) Rapport du représentant
- b) Cinéma en pyjama à Calixa – Motion de félicitations

13- AUTRES DOSSIERS

- a) Défi Vélo Lussier le 9 juillet 2016 – Droit de passage
- b) Avril, mois de la jonquille

14- CORRESPONDANCE

15- PÉRIODE DE QUESTION

16- LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

**ADOPTÉE**

**3- PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 2 FÉVRIER 2016 – ADOPTION**

**2016-03-28**

Il est proposé par le conseiller Daniel Palardy, appuyé par la conseillère Sylvette Savaria, et unanimement résolu :

**D'ADOPTER** le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 février 2016 tel que déposé.

**ADOPTÉE**

**4- ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

**a) Le directeur général résume le suivi fait aux décisions du conseil.**

**b) Lecture et adoption des comptes**

**2016-03-29**

**CONSIDÉRANT** le dépôt des comptes payés et à payer pour le mois de février 2016 au montant de 39 047,57\$ ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par la conseillère Sylvette Savaria, appuyée par le conseiller Pierre St-Louis, et unanimement résolu :

**QUE** la liste des comptes en date du 1<sup>er</sup> mars 2016 au montant de 39 047,57\$ soit approuvée.

**ADOPTÉE**

**c) MRC de Marguerite-D'Youville – Dépôt du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 20 janvier 2016**

Les membres du Conseil prennent connaissance du procès-verbal déposé.

**5- BÂTIMENTS ET PROPRIÉTÉS MUNICIPALES**

**a) Rapport du représentant**

Monsieur Daniel Palardy nous rappelle que le Conseil s'est réuni le 9 février dernier pour discuter du projet d'un bâtiment municipal et que nous attendons les plans relatifs à ce projet.

**6- SÉCURITÉ CIVILE ET PRÉVENTION DES INCENDIES**

**a) Rapport de la représentante**

Madame Sylvette Savaria nous informe que la Ville de Varennes s'est vu décerner le Mérite québécois de la sécurité civile et incendie à la suite de son intervention rapide lors de la fuite survenue à l'usine Kronos.

**b) Motion de félicitations et de remerciements aux policiers pour leur intervention rapide chez le conseiller Claude Lacasse**

2016-03-30

**MOTION UNANIME** de félicitations et de remerciements est votée par le Conseil à l'endroit des policiers qui sont intervenus d'urgence pour porter assistance au conseiller Claude Lacasse en décembre 2015 ; sans leur intervention rapide, le conseiller n'aurait possiblement pas survécu.

**ADOPTÉE**

**7- VOIRIE ET AQUEDUC**

**a) Rapport du représentant**

Le conseiller Ghislain Beauregard étant absent, monsieur le maire nous informe que la municipalité utilisera jusqu'à la fin de la saison de l'abrasif afin d'assurer une circulation sécuritaire sur les chemins municipaux en cas de chemins glacés.

**b) Règlement n° 292-1 modifiant le Règlement n° 292 concernant la circulation – Avis de motion**

2016-03-31

**AVIS DE MOTION** est donné par le conseiller Pierre St-Louis qu'à une prochaine séance le Conseil municipal adoptera le règlement n° 292-1 modifiant le Règlement n° 292 concernant la circulation le tout relativement à la période de stationnement interdit en hiver. Un projet de règlement étant déposé, une dispense de lecture est demandée.

**8- TRANSPORT ET TRANSPORT ADAPTÉ**

Il n'y a rien à signaler sur ce point.

**9- URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE**

**a) Rapport des représentants**

Monsieur Bruno Napert nous indique qu'il n'y a pas eu de réunion du CCU récemment et que le dossier actuellement en cours concerne le projet de règlement n° 275-2.

**b) Règlement n° 275-2 modifiant le Règlement n° 275 relativement au plan de zonage, à la zone I-1 et à la zone Re-2 – Date de l'assemblée d'information**

2016-03-32

**CONSIDÉRANT** que suite à une erreur survenue dans la désignation de la zone concernée et des zones contiguës, la procédure de demande d'approbation référendaire est entachée d'irrégularités ;

**CONSIDÉRANT** que la zone concernée est la zone Re-2 et que les zones contiguës sont les zones I-1, AGR-3, AGR-4, Mix-1, Mix-2, I-2, Public-1 et Public-2, et que la zone Re-1 n'est plus contiguë ;

**CONSIDÉRANT** qu'une nouvelle assemblée d'information doit être tenue afin de permettre à tous les propriétaires intéressés, y compris ceux des nouvelles zones contiguës, de prendre connaissance du dossier;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Bruno Napert, appuyé par le conseiller Daniel Palardy, et unanimement résolu :

**QU'**une assemblée d'information soit convoquée pour le 16 mars 2016 et qu'un nouvel avis de demande d'approbation référendaire soit publié le 18 mars 2016 afin de permettre aux propriétaires intéressés qui n'ont pu le faire de présenter une demande d'approbation référendaire, laquelle sera recevable au plus tard le 29 mars 2016 en raison du congé pascal ;

**QUE** la demande d'approbation référendaire présentée dans les délais prescrits à la suite du premier avis donné le 6 janvier 2016 soit toujours reconnue valide sauf quant à la partie de la demande signée par les propriétaires situés dans la zone Re-1, celle-ci n'étant plus contiguë.

**ADOPTÉE**

## **10- ENVIRONNEMENT**

Il n'y a rien à signaler sur ce point

## **11- CULTURE ET PATRIMOINE**

### **a) Rapport du représentant**

Monsieur Pierre St-Louis nous informe que le souper annuel du Comité culturel et patrimonial aura lieu le 19 mars prochain au coût de 25 \$ par personne ; nous serons accueillis par la Famille Black qui nous offrira un souper-spectacle rappelant l'année 1926.

Monsieur St-Louis nous signale également que Réseau Biblio Montérégie nous offre le programme Biblio-Aidants qui comprend 15 cahiers thématiques pour fournir des outils aux proches aidants et aux personnes atteintes de problèmes de santé. Ce service est offert gratuitement à notre bibliothèque qui est membre du Réseau.

Le Comité entre fleuve et rivière se réunira prochainement afin de mettre en branle la mise à jour de notre carte touristique.

### **b) Brunch de la Saint-Valentin – Motion de félicitations et de remerciements**

**2016-03-33**

**CONSIDÉRANT** le succès remporté par l'activité « Brunch de la Saint-Valentin » tenue le 14 février dernier ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Pierre St-Louis, appuyé par la conseillère Sylvette Savaria, et unanimement résolu :

**QUE LE CONSEIL** offre ses plus chaleureuses félicitations au Comité culturel et patrimonial et au Comité des loisirs pour l'organisation de cette activité et ses sincères remerciements aux bénévoles qui ont assuré le service et à la Pâtisserie de la maison de Pierre pour son généreux apport.

**ADOPTÉE**

### **c) Bibliothèque – Dépôt du rapport annuel 2015**

Les membres du Conseil prennent connaissance du rapport financier annuel 2015 de la bibliothèque.

## **12- LOISIRS**

Il n'y a rien à signaler sur ce point.

### **b) Cinéma en pyjama à Calixa – Motion de félicitations**

**2016-03-34**

**CONSIDÉRANT** le retour de l'activité, très appréciée, « Cinéma en pyjama à Calixa » par la présentation du film « Les Minions 3 » ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Pierre St-Louis, appuyé par le conseiller Bruno Napert, et unanimement résolu :

**QUE LE CONSEIL** offre ses plus sincères félicitations au Comité des loisirs pour la réalisation de cette soirée.

**ADOPTÉE**

### **13- AUTRES DOSSIERS**

#### **a) Défi Vélo Lussier le 9 juillet 2016 – Droit de passage**

2016-03-35

**CONSIDÉRANT** la demande présentée par Madame Isabelle Traversy, membre du comité organisateur du Défi Vélo Lussier;

**CONSIDÉRANT** la demande d'autorisation de circuler dans la Municipalité (chemin de la Beauce, rue Labonté et Rang du Petit-Coteau) le 9 juillet 2016 telle que présentée ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Bruno Napert, appuyé par le conseiller Daniel Palardy, et unanimement résolu :

**QUE LA MUNICIPALITÉ** autorise le passage du Défi Vélo Lussier sur son territoire tel que montré sur le trajet présenté par le comité organisateur et rappelle aux organisateurs qu'il est strictement interdit de faire quelque marque ou indication que ce soit sur la chaussée.

**ADOPTÉE**

#### **b) Avril, Mois de la jonquille**

2016-03-36

**CONSIDÉRANT** que le cancer est la première cause de mortalité au Québec ;

**CONSIDÉRANT** que la Société canadienne du cancer travaille à sauver plus de vies ;

**CONSIDÉRANT** que grâce à des milliers de Québécois, donateurs et bénévoles, la Société canadienne du cancer lutte pour prévenir plus de cancers, permettre aux chercheurs de faire plus de découvertes et aider plus de personnes touchées par la maladie ;

**CONSIDÉRANT** que nous pouvons prévenir environ la moitié de tous les cancers en adoptant un mode de vie sain et des politiques qui protègent le public ;

**CONSIDÉRANT** que les personnes touchées par le cancer peuvent se concentrer sur leur guérison et avoir une bonne qualité de vie grâce à l'aide offerte par la Société canadienne du cancer ;

**CONSIDÉRANT** que le mois d'avril est le Mois de la jonquille et qu'il est porteur d'espoir et d'activités qui feront une différence dans la vie des patients atteints de cancer et dans la lutte contre la maladie ;

**CONSIDÉRANT** que la Société canadienne du cancer encourage les Québécois à poser un geste significatif pendant le Mois de la jonquille pour les personnes touchées par le cancer et à contribuer au combat contre cette maladie ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Pierre St-Louis, appuyé par le conseiller Daniel Palardy, et unanimement résolu :

**DE DÉCRÉTER** que le mois d'avril est le Mois de la jonquille ;

**QUE LE CONSEIL** encourage la population à accorder généreusement son appui à la cause de la Société canadienne du cancer.

**ADOPTÉE**

### **14- CORRESPONDANCE**

Il n'y a aucune correspondance particulière

### **15- PÉRIODE DE QUESTIONS**

Monsieur le maire ouvre une période de questions pour le public.

Monsieur Claud Michaud signale que l'ordre du jour paru dans le journal « L'Oiseau-Mouche » faisait mention d'une correspondance particulière. Une recherche démontre qu'une lettre de Messieurs Alain et Denis Therrien était mentionnée. La lettre est portée à la connaissance du public.

Monsieur Rémi Francis demande des informations concernant le bâtiment municipal en projet (lieu, dimensions, utilisations, etc.)

Monsieur Gérard Guérin souligne qu'encore une fois « L'Oiseau-Mouche » n'est pas utilisé pour l'avis public concernant l'assemblée d'information qui aura lieu le 16 mars prochain. Il pose également des questions concernant les lettres qui seront adressées aux citoyens et si tous les citoyens recevront cette lettre.

Monsieur Claud Michaud s'informe de la raison pour laquelle l'avis public n'est pas publié dans « L'Oiseau-Mouche » et qui a retiré les panneaux « Les plus beaux villages du Québec » et l'endroit où ils ont été mis.

Monsieur François Paquet demande s'il est possible que la population soit consultée concernant les plans du bâtiment municipal en projet afin de favoriser une plus grande participation des citoyens.

#### **16- LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

**2016-03-37**

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par le conseiller Pierre St-Louis, appuyé par la conseillère Sylvette Savaria, et unanimement résolu que la présente session soit levée à 20h27.

**ADOPTÉE**

---

**Daniel Plouffe**  
Maire

---

**Claude Geoffrion**  
Directeur général et Secrétaire-trésorier